

LINKY IMPOSÉ ?

ErdF-Enedis et ses partenaires tentent d'imposer le compteur LINKY par la force. Ces compteurs ne sont obligatoires ni pour les municipalités, ni pour les particuliers et aucune sanction n'est imposée par la loi en cas de refus.

ErdF-Enedis dégage sa responsabilité en cas de panne et d'incendie, et les assurances excluent de leur garantie les dommages de toute nature causés par les ondes électro-magnétiques.

Les communes sont toutes responsables du réseau électrique jusqu'au compteur, même lorsqu'elles ont délégué leur compétence à un syndicat départemental d'énergie. On recense actuellement en France **692 communes** (04.10.2018) qui ont refusé l'installation des compteurs LINKY.

S'agissant d'un **problème de santé publique**, et selon le **principe de précaution et de prudence**, toute commune par délibération peut refuser ces compteurs afin de préserver la santé et la sécurité des citoyens, spécialement celles des jeunes enfants et des personnes âgées.

LINKY ESPION

Surveillance de la vie privée à distance

Captation des informations sur l'absence ou la présence dans le logement et sur le mode de vie des occupants

Données privées piratées et source de profits commerciaux : le président d'ErdF-Enedis a déclaré être un "opérateur de Big Data" qui désigne la captation et l'exploitation de toutes les informations possibles sur nous. C'est ce business là qu'ErdF-Enedis entend développer avec les compteurs LINKY, et dont nous risquons de devenir les cobayes et futures victimes.

Refusons les compteurs LINKY... et gardons les compteurs actuels !

Pour les actions menées localement :
Groupe **Linky-non-merci Bruche-Piémont**
linkynonmercibruchepiemont@gmail.com

☎ 03 88 33 52 07

Liens de référence :

<http://refus.linky.gazpar.free.fr>
<http://www.robindestoits.org>
<https://www.stop-linky-68.com>

POURQUOI IL FAUT DIRE

NON aux compteurs communicants **LINKY**

La nouvelle génération de compteurs d'électricité dits "intelligents" déployés en France dans nos habitations de 2016 à 2021 par ErdF-Enedis

CAR ILS SONT :

Toxiques Dangereux



Ruineux Espions
Imposés

LINKY TOXIQUE

Bain d'ondes électromagnétiques constant dans chaque habitation sans possibilité de coupure comme pour le wifi, avec de graves conséquences sanitaires à moyen ou long terme.

Montage sur les postes de transformation d'ErdF-Enedis de **700.000 antennes relais supplémentaires** d'une hauteur approximative d'un mètre, afin de transmettre les données.

CONSEQUENCES :

- *Hyper-électrosensibilité,*
- *Fatigues chroniques,*
- *Maux de tête,*
- *Difficultés de concentration, (notamment pour les enfants)*
- *Palpitations,*
- *Nausées,*
- *Surcroît de cancers...*

Radiofréquences et micro-ondes sont classées officiellement dans la catégorie potentiellement cancérogènes par l'OMS

LINKY DANGEREUX

LINKY injecte en permanence dans les circuits électriques, des radiofréquences CPL (courant porteur en ligne) de **63 - 95 kilohertz**, qui se superposent au **50 hertz** de l'électricité. Il en résulte des rayonnements électromagnétiques dans les logements sur une portée de 2 mètres de tous les câbles électriques, car nos circuits et nos appareils, non prévus pour cet usage, ne sont pas blindés. **Le CPL est fait pour des câbles électriques blindés. L'installation des compteurs LINKY va démultiplier l'exposition de la population et le nombre d'électrosensibles.**

Pannes et incendies à répétition

Coupures inexplicables au niveau d'ordinateurs, de télévisions, de matériel professionnel, de thermostats...

LINKY a provoqué des incendies car certains poseurs n'étaient même pas électriciens. cf. : <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

Absence de sécurité, de protection

En cas de pannes et d'incendies, ErdF-Enedis, comme les assurances, dégagent leur responsabilité.

Impossible de rendre compte des dangers qui seront causés demain par le système LINKY, qui est stipulé comme évolutif par ErdF-Enedis.

LINKY RUINEUX

Désastre écologique / financier

Il est injustifiable écologiquement et irresponsable financièrement, au dépend des usagers, de se débarrasser de **35 millions de compteurs électriques en parfait état de marche.**



Nos compteurs actuels peuvent durer **60 ans**, contrairement aux LINKY qu'il faudra remplacer officiellement dans 15 à 20 ans, en réalité **dans 5 à 7 ans**. Les compteurs communicants coûtent cher, **au moins 5 milliards d'euros** pour leur déploiement.

Hausse des abonnements / factures

Le LINKY disjoncte plus vite que le compteur ordinaire. De ce fait de nombreux foyers devront augmenter leur puissance électrique, et donc **payer plus cher leur abonnement**. Le compteur LINKY mesure l'énergie apparente, soit **10 à 20 % de coût en plus** pour les appareils domestiques avec moteur.